



La Caisse des Dépôts : un levier pour de nombreux projets

jeudi 7 février 2008, par [lpe](#)

 Un important contrat d'apport financier vient d'être signé le 31 janvier à Niort entre **Gil Vauquelin**, directeur régional de la **Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**, et **Philippe Dutruc**, président de **Deux-Sèvres Initiatives** (sur la photo). Dans l'immédiat, ce sont 50 000 € qui seront versés en 2008 pour contribuer au financement de 55 prêts d'honneur pouvant atteindre 8000 € dans les « pays ». Le contrat prévoit également que la CDC engagera à la même fin 100 000 € supplémentaires d'ici 2010. Ces prêts d'honneur, pour lesquels la contribution de la CDC représente environ 30 % du montant, seront distribués par Deux-Sèvres Initiatives (DSI). (lire l'article publié sur le site sur DSI [en cliquant ici](#))

Initié dès 1999, ce partenariat avec DSI s'est traduit par une contribution qui dépasse les 76 K€. Grâce à l'aide de la CDC, DSI a ainsi pu financer 194 projets et permis la création de 1874 emplois dans les Deux-Sèvres. **Au plan régional, la CDC finance ainsi 6 plate-formes d'initiatives locales à hauteur de 1,3 M €** (DSI, Vienne Initiatives, Charente et Est-Charente Initiatives, Charente-maritime Initiatives et l'ADIE) qui en cumulé fin 2006 ont permis la mise en œuvre de 595 projets (hors ADIE) pour un montant total de prêts d'honneur de 10 897 K€. « *Pour les créateurs d'entreprises, l'apport personnel que représentent ces prêts d'honneur est décisif* », analyse Gil Vauquelin. « *Ils induisent un effet levier sur le système bancaire : en moyenne les organismes bancaires prêtent 7 fois le montant prêté par la CDC.* »

La CDC, acteur économique en Poitou-Charentes en 2007

Depuis 1815, la Caisse des dépôts et consignations est une institution financière dont la vocation est d'accomplir des missions d'intérêt général et de développer les territoires. « *Il nous faut toujours nous adapter aux enjeux territoriaux nouveaux, marqués actuellement par de plus en plus de compétition internationale, même en Poitou-Charentes* », souligne Gil Vauquelin. Ces nouveaux enjeux dans notre région concernent notamment les universités, le développement durable et le vieillissement démographique, avec dans ce dernier cas la réponse à mettre en œuvre par les territoires face au « papy boom » à venir.

En 2007, l'activité de la CDC en Poitou-Charentes s'est traduite par un **financement accru du logement social**, avec la construction de 1500 logements neufs et la réhabilitation de 2800 logements du parc social locatif.

En matière de politique de la ville, la CDC a financé des opérations de rénovation urbaine portant sur la

création de 240 logements et la  réhabilitation de 500 autres. Dans le secteur médico-social, la contribution de la CDC a porté sur 677 équivalents-logement. Enfin 7 projets ANRU sont en cours sur la période 2005-2012, le montant des prêts engagés à ce jour s'élevant à 44,5 M€ pour atteindre plus de 300 M€ fin 2012.

En matière de développement territorial, les investissements de la CDC dans la région sont en forte progression et passeront de 10 775 K€ en 2007 (6 127 K€ en 2006) à 15 000 K€ en 2008.

Ils porteront entre autres sur la création de Cyberbases et de **maisons de l'emploi** (Rochefort, Marennnes-Oléron, Niort, Parthenay, Poitiers, Angoulême), sur la construction d'éoliennes à Péré (17) ou en Vendée à Nalliers et Vairé, sur la construction d'une unité de méthanisation sur la friche militaire d'Etamat à Thouars et même sur un projet de cinéma à Cognac.

Plan stratégique ELAN 2020

Le plan Elan 2020 inscrit précisément la création d'entreprise dans chacun des 4 axes stratégiques de développement de la CDC :

- Le logement. Financer et construire 90 000 logements par an à partir de 2010 (40% de plus qu'aujourd'hui) ; rénover 18 000 logements de son parc actuel
- L'université. Accompagner l'autonomie et la modernisation des universités (500 M€ sur 3 ans)
- Les PME. Financer 1000 PME d'ici 2010 pour développer leurs capacités exportatrices.
- L'environnement et le développement durable. Investir dans les énergies renouvelables avec pour objectif de détenir 5% de la production française d'ici 2010 (10% d'ici 2020)

Plus sur www.caissedesdepots.fr

Philippe Thomas, correspondant du Petit économiste